



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 13 février 2024

Présents : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

Pouvoirs : Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN.

Absents excusés : Carine LAPLAINE.

DÉLIBÉRATIONS	DÉCISIONS
1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 janvier 2024.	Approuvé à l'unanimité
2. Réduction du préavis de Monsieur SICARD pour le logement rue de la Mairie	Approuvé à l'unanimité
3. Installation vidéoprotection : demande de subvention,	Approuvé à l'unanimité
4. Travaux de réfection de la couverture de la boulangerie : demande de subvention.	Approuvé à l'unanimité



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 23 janvier 2024

L'an deux mil vingt quatre, le vingt trois janvier, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 16 janvier 2024 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Anthony MERCIER, Elisabeth PLESSE, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

Pouvoirs : Marie-Paule DUBREUIL à Karine KREMER ; Carine LAPLAINE à Jérôme JOMIER.

Absents excusés : Jacques BARDIOT, Jérôme MERLIN.

Secrétaire de séance : Françoise TULARS.

- **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 14 décembre 2023 :**

Après la modification d'un mot dans les questions diverses, le Procès-Verbal du 14 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

- **Passage au plan comptable M57, définition du taux de fongibilité des crédits :**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que le passage à l'instruction M57 donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le taux de fongibilité des crédits fixé à 7.5%.

- **Extension du patrimoine arboré de la commune : passage d'une convention avec le Département de l'Allier :**

Monsieur le Maire et l'adjoint Monsieur JOMIER présentent la convention que le Département de l'Allier propose aux collectivités dans le cadre de sa politique d'extension du patrimoine arboré en faveur de l'environnement. Cette convention définit la prise en charge financière par le Département de l'acquisition de plants par la commune, cette dernière est chargée de la

plantation. La commune de Meaulne-Vitray prévoit la plantation de 105 arbres répartie sur différents secteurs de la collectivité (au bord de l'Aumance, au champ des Cruats, au cimetière, au parking du stade, sur l'aire de repos du Cheval Blanc et au bord du canal) pour un montant de 5 179.57 € financé par le Département de l'Allier. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette convention passée avec le Département de l'Allier.

- **Mise à jour de la Commission Voirie :**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la candidature de Monsieur CASAUX Arthur à la commission voirie à compter de ce jour.

- **Modification du règlement intérieur de la cantine senior pour intégrer les agents de la commune dans la liste des bénéficiaires :**

Le Conseil Municipal autorise les agents communaux à manger à la cantine, et souhaite élargir cette autorisation aux agents intercommunaux. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité d'intégrer les agents communaux et intercommunaux de droit public ou privé, contractuel ou titulaire ainsi que les stagiaires dans la liste des bénéficiaires du règlement intérieur de la cantine senior.

- **Demande de subvention RCVCB :**

Monsieur le Maire précise aux élus qu'il y a lieu d'annuler cet ordre du jour, il n'est pas nécessaire de refaire un nouveau dossier de demande de subvention pour le RCVCB.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire précise que la chaudière est en panne, le renvoi d'angle s'est cassé, la livraison de la pièce est prévue d'ici fin février, les bâtiments approvisionnés par la chaudière tournent actuellement avec le fioul.
- Monsieur le Maire présente l'estimatif du SDE03 concernant le poste de Bellevue, partie non prise en charge pour le renforcement du réseau au poste des Brosses.
- Concernant le PLU, les services de l'Etat proposent une étude gratuite sur le terrain permettant de savoir s'il y a besoin de prévoir un PLU en 2024.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du Conseil Départemental précisant que les communes peuvent acheter des paniers « gourmands » de produits du terroir labélisés Allier Bourbonnais pour tout évènement.
- Monsieur le Maire fait la présentation du guide de la sécurité des maires réalisé par l'ANCT en partenariat avec la Gendarmerie nationale.
- Monsieur le Maire présente aux élus le devis de l'entreprise SB concernant l'actualisation des plans du cimetière.
- Monsieur le Maire précise ce qu'il faut prévoir au budget 2024 : la toiture de la boulangerie, l'étude pour le tiers lieu en lien avec les logements seniors.
- Concernant l'achat du garage CIGAMM, le carrossier, locataire, souhaiterait acheter la partie du garage qu'il utilise actuellement. L'étude de dépollution est à prévoir, ainsi que les bornages.

- L'adjoint à la voirie rappelle les différents travaux demandés sur la commune de Meaulne-Vitray dans le cadre de la programmation voirie de la COMCOM pour l'année 2024.
- Madame la Maire déléguée de Vitray précise que les travaux de la cuisine de la salle polyvalente avancent bien, la dalle de la cuisine est coulée.
- Monsieur le Maire précise aux conseillers que les travaux pour la pose des panneaux lumineux ont pris du retard, la dalle n'est pas encore réalisée.
- Monsieur le Maire indique que l'installation d'une borne électrique est prévue, possibilité de la mettre sur la place de l'Aumance.
- L'installation d'une antenne mobile est prévue d'ici 2026.

Prochain Conseil Municipal : mardi 13 février 2023 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.

Le Maire,

Pierre-Marie DELANOY



La secrétaire,

Françoise TULARS

A handwritten signature in dark ink, which appears to read "F. TULARS", is written over a large, light-colored, curved line that spans across the bottom right of the page.

